



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 20 décembre 2021 DELIBERATION

Rapporteuse : Mme Anne SAOUTER

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lyse BISTUÉ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, M. Raymond VILLALBA,
Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine
SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Dominique QUÉHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Céline BODET donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSENY donne pouvoir à M. André LABARTHE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent :

- M. Jean-Luc MARLE

12 - CREATION D'UNE STRUCTURE D'HEBERGEMENT DÉDIÉE AUX FEMMES EN DIFFICULTÉ ET PLUS SPECIFIQUEMENT VICTIMES DE VIOLENCES – RUE DALMAIS

L'Office64 de l'Habitat et la Commune d'Oloron Sainte-Marie se sont rapprochés en vue de réaliser une structure d'hébergement dédiée aux femmes en difficulté et plus spécifiquement victimes de violences en partenariat avec « Du côté des femmes ».

Il est proposé de céder à l'Office64 de l'Habitat dans le cadre d'un bail à réhabilitation d'une durée de 55 ans avec une redevance unique de 17 500€ HT, la parcelle bâtie AO161 d'environ 300 m² située 63 rue Dalmais.

Il vous est proposé la réhabilitation de l'immeuble en 4 logements (3 T1 bis d'environ 33 m² et 1 T3 de 63 m²), qui seront propriété de l'Office64 mais mis en location par l'Association « Du côté des « femmes » pour loger des femmes victimes de violence et éventuellement leurs enfants. Une Convention de gestion sera établie entre ces deux organismes en vue de la réalisation de ce projet.

Il est demandé une participation financière de la Commune à hauteur de 3 % du projet conditionnant l'obtention des subventions du Département notamment. Cette participation s'élève à 17 066.77 € HT. Ce montant sera retranscrit dans une convention liant la Commune et l'Office64 de l'Habitat, qu'il conviendra d'autoriser Monsieur le Maire à signer.

Considérant le besoin pour la Commune de disposer d'une structure d'hébergement pour les femmes en difficulté et plus spécifiquement victimes de violences,

Considérant l'utilité sociale de ce projet,

Considérant la décision de l'occupant actuel, Radio Oloron, de quitter l'immeuble pour transférer son siège d'activités courant 2022,

Considérant qu'à l'issue de ce départ, la question se serait posée de la réhabilitation de l'immeuble, en mauvais état, et de son usage futur,

Considérant que les conditions de cession permettent à la Commune de favoriser un projet de logement d'intérêt général qu'elle ne saurait sinon financer, réaliser et gérer elle-même,

Considérant l'occasion que représente cette opportunité,



Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ACCEPTE** de céder à l'Office64 de l'Habitat dans le cadre d'un bail à réhabilitation d'une durée de 55 ans avec une redevance unique de 17 500€ HT, la parcelle bâtie AO161 d'environ 300 m² située 63 rue Dalmais,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Office64 de l'Habitat correspondant à la participation de la Commune à hauteur de 3 % du projet, soit 17 066.77 € HT.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2021.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 23/12/2021


Bernard UTHURRY

